

Article 1 — Objet de l'appel à textes

Haeros organise un appel à textes destiné aux autrices et auteurs de romans, en vue de la publication d'un recueil collectif de nouvelles.

Le thème : partagez une nouvelle se déroulant dans l'univers de l'un de vos romans. Vos personnages partent en vacances d'été, et vous racontez leurs aventures.

L'appel est ouvert du **JJ/MM/AAAA** au **JJ/MM/AAAA inclus**.

Article 2 — Qui peut participer

L'appel est ouvert à toute personne physique majeure écrivant en langue française, sans condition de nationalité, quel que soit son mode de publication (édition traditionnelle, compte d'auteur, autoédition).

Condition d'éligibilité particulière : la nouvelle doit se dérouler dans l'univers d'un roman dont vous êtes l'autrice ou l'auteur, et ce roman doit être :

- soit **déjà publié** à la date de votre envoi ;
- soit **à paraître avant le 1^{er} juin 2027**, avec une date de parution que vous êtes en mesure de justifier (contrat d'édition, bon à tirer, page de précommande...).

Haeros peut demander un justificatif de parution ou de parution prévue. Si le roman annoncé ne paraît pas avant le 1^{er} juin 2027, Haeros se réserve le droit de retirer la nouvelle du recueil, sans que cela ouvre droit à indemnité.

Une seule nouvelle par personne. En cas d'envois multiples depuis la même adresse e-mail, seul le premier est examiné.

Ne peuvent pas participer les personnes ayant pris part à la sélection des textes, ainsi que leur famille proche.

Article 3 — Le texte attendu

Langue	Français
Genre	Nouvelle inédite, se déroulant dans l'univers d'un de vos romans
Longueur	15 000 à 30 000 signes, espaces compris
Police et corps	Times New Roman, corps 12

Interligne	1,5
Format de fichier	PDF uniquement, 10 Mo maximum

Le texte doit être **inédit** : jamais publié, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit, y compris en ligne, sur un blog, un forum ou une plateforme de lecture, même en accès restreint.

Sont écartés sans examen les textes à caractère diffamatoire, injurieux, incitant à la haine ou à la discrimination, ainsi que les contenus contraires à la loi. Les scènes à caractère sexuel impliquant des personnes mineures entraînent un rejet immédiat et définitif.

Le cas échéant : préciser ici si les scènes de sexe explicites entre adultes, la violence graphique ou certains thèmes sont admis, encadrés ou exclus, et si un avertissement de contenu est demandé.

Article 4 — Comment envoyer votre nouvelle

Les envois se font exclusivement par le formulaire en ligne disponible à cette adresse : **URL de la page de l'appel à textes**. Aucun envoi par e-mail ou par courrier postal n'est pris en compte.

Le formulaire vous demande vos coordonnées, le titre de votre nouvelle, son nombre de signes, un résumé, et votre fichier PDF.

Deux dates de clôture, la première atteinte l'emporte :

- la date limite du **30/11/2026**, jusqu'à 23 h 59 (heure de Paris) ;
- ou la réception de la **100^e nouvelle**. Le formulaire se ferme alors automatiquement, y compris avant la date limite.

Un compteur affiché sur la page vous indique en permanence le nombre de places restantes. Chaque envoi donne lieu à un accusé de réception par e-mail : si vous ne le recevez pas dans l'heure, vérifiez vos indésirables puis contactez-nous.

Article 5 — Sélection des textes

Les textes sont lus par un comité de lecture constitué par Haeros. La sélection repose sur la qualité d'écriture, le respect du thème, la cohérence avec l'univers du roman annoncé, et l'équilibre général du recueil.

Le comité retient **10** nouvelles. Les délibérations ne sont pas publiques et les décisions ne sont pas motivées individuellement.

Les réponses, positives comme négatives, sont envoyées par e-mail à toutes les participantes et à tous les participants au plus tard le **31/01/2026**.

Le respect des consignes de l'article 3 conditionne l'examen du texte : une nouvelle hors fourchette de signes, dans un autre format que le PDF, ou déjà publiée, est écartée sans lecture.

Article 6 — Publication du recueil

Les nouvelles retenues sont réunies dans un recueil collectif publié par Haeros, sous deux formes :

- **Une édition permanente en impression à la demande**, disponible en version papier et en version numérique sur une plateforme d'impression et de distribution. Vous pouvez y commander des exemplaires auteurs à tarif préférentiel, dans les conditions pratiquées par la plateforme.
- **Un tirage papier réalisé par Haeros**, imprimé à l'issue d'une campagne de précommandes organisée sur le site haeros.fr. Ce tirage est déclenché si les précommandes atteignent le seuil fixé par Haeros ; à défaut, seule l'édition en impression à la demande est maintenue et les précommandes sont remboursées.

Parution prévisionnelle du recueil : **juin 2027**. Haeros choisit le titre du recueil, sa couverture, sa maquette, son prix de vente et l'ordre des textes.

Chaque auteur retenu reçoit **1** exemplaire du tirage papier Haeros, à titre gratuit.

Haeros s'engage à une exploitation permanente et suivie du recueil, et à en assurer la disponibilité pendant toute la durée de la cession.

Article 7 — Rémunération

Chaque auteur dont la nouvelle est retenue perçoit des droits d'auteur sur chaque exemplaire du recueil vendu :

Édition papier	4 % du prix de vente public TTC, par exemplaire vendu
Édition numérique	8 % du prix de vente public TTC, par exemplaire vendu

Ces taux s'appliquent à **chaque auteur individuellement** : ils ne sont pas divisés entre les contributeurs du recueil.

Les droits sont dus dès le premier exemplaire vendu. Il n'est pas prévu d'à-valoir ni de seuil de déclenchement.

Durée

Un an d'exclusivité, à compter de la date de publication du recueil. Pendant cette année, vous vous engagez à ne pas publier ni faire publier votre nouvelle ailleurs, sous quelque forme que ce soit.

Passé ce délai d'un an, l'exclusivité tombe. Vous redevenez libre d'exploiter votre nouvelle comme vous l'entendez — la republier, l'intégrer à un de vos recueils, la diffuser en ligne — en parallèle de la vente du recueil, qui se poursuit.

La cession non exclusive au profit du recueil se poursuit alors pendant **5 ans à compter de la publication.**

Article 8 — Contrat d'édition individuel

Aucune nouvelle n'est publiée sans la signature préalable d'un **contrat d'édition écrit**, conclu individuellement entre Haeros et chaque auteur retenu, conformément à l'article L. 132-7 du Code de la propriété intellectuelle.

Ce contrat reprend et précise les conditions du présent règlement : étendue des droits cédés, durée, rémunération, reddition de comptes, obligations d'exploitation, conditions de résiliation.

Le contrat vous est adressé en même temps que la réponse positive. Vous disposez de **30 jours** pour le retourner signé. Vous êtes libre de le faire relire, de le négocier, ou de renoncer à la publication sans avoir à vous justifier. Passé ce délai sans retour, Haeros peut disposer de la place au profit d'un autre texte.

Article 9 — Ce que vous garantisiez

En envoyant votre nouvelle, vous déclarez et garantisiez que :

- vous en êtes l'unique auteur et vous détenez l'intégralité des droits nécessaires ;
- le texte est inédit et n'est engagé auprès d'aucun autre éditeur, ni soumis à un pacte de préférence en cours ;
- le texte est une création originale, écrite par vous, et ne reproduit ni ne s'approprie l'œuvre d'un tiers ;
- le texte ne porte atteinte à aucun droit de tiers, ni à la vie privée ou à l'image de quiconque.

Vous garantisiez Haeros contre toute réclamation d'un tiers fondée sur ces déclarations. Une déclaration inexacte entraîne le retrait immédiat de la nouvelle du recueil.

Article 10 — Vos données personnelles

Les informations recueillies par le formulaire (nom, e-mail, site ou réseau social, titre et résumé de la nouvelle, fichier PDF) sont traitées par Haeros aux seules fins d'organiser l'appel à textes, de sélectionner les nouvelles et, le cas échéant, de vous contacter en vue de la publication. La base légale est votre consentement, recueilli lors de l'envoi.

Votre manuscrit est déposé dans un espace privé du site, en dehors de la médiathèque publique, et n'est accessible qu'aux membres du comité de lecture.

Durée de conservation : les textes non retenus et les coordonnées associées sont supprimés au plus tard **12** mois après l'annonce des résultats. Les données des auteurs retenus sont conservées pendant la durée du contrat d'édition, puis pendant la durée légale de conservation des pièces comptables.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment. Écrivez à **adresse e-mail**. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 11 — Acceptation, modification, litiges

L'envoi d'une nouvelle vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Haeros peut modifier le règlement en cas de nécessité, notamment pour prolonger ou écourter la période d'envoi. Toute modification est publiée sur cette page avec sa date, et notifiée par e-mail aux personnes ayant déjà envoyé un texte. Si une modification vous est défavorable, vous pouvez retirer votre participation sans condition.

Haeros peut annuler ou reporter l'appel à textes si les conditions de publication du recueil ne sont pas réunies, notamment si le nombre de textes retenus est insuffisant. Les auteurs en sont informés par e-mail et aucune indemnité n'est due, les textes n'ayant fait l'objet d'aucune cession à ce stade.

Le présent règlement est soumis au droit français. En cas de différend, une solution amiable est recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux français sont compétents.